|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**45ème Session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**22 janvier au 02 février 2024**

**Examen du rapport du CONGO**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 30 janvier 2024*

 *(14h30-18h00)*

***Monsieur le Président,***

La délégation togolaise remercie les distingués délégués de la République du Congo pour leur rapport sur la situation des droits de l’homme dans leur pays.

Le Togo félicite le Gouvernement congolais pour les réformes opérées ainsi que toutes les mesures prises en vue de l’amélioration de la situation des droits de l’homme au Congo depuis son précédent examen dans le cadre du 3ème cycle de l’EPU.

Il importe de saluer à cet égard la ratification de nombreux instruments juridiques internationaux sur les droits de l’homme auxquels le Congo n’était pas partie.

Aussi, dans un esprit fraternel, le Togo recommande au Congo :

* *de poursuivre ses efforts afin de parachever le processus déjà engagé pour la ratification d’autres instruments de protection des droits humains, en l’occurrence la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.*

Enfin, la délégation togolaise souhaite plein succès au Congo dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent EPU.

 **Je vous remercie**